

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

**TEXTE ISSU DE LA COMMISSION DES FINANCES
ET DU BUDGET (COMFIB)**

Dossier n°104

PROJET DE LOI N° /ALT PORTANT AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD DE PRET SIGNE LE 24 MAI 2023 A SHARM EL SHEIKH, ENTRE LE BURKINA FASO ET LA BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE (BADEA), POUR LE FINANCEMENT DU PROJET D'AUGMENTATION DU CAPITAL DE LA BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BOAD)

L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Charte de la Transition du 14 octobre 2022 et son modificatif du 25 mai 2024 ;
- Vu** la résolution¹ n°001-2022/ALT du 11 novembre 2022 portant validation du mandat des députés ;
- Vu** la résolution² n°003-2022/ALT du 14 novembre 2022 portant règlement de l'Assemblée législative de transition ;

a délibéré en sa séance du

et adopté la loi dont la teneur suit :

¹ Ecrire « Résolution » avec un « r » minuscule

² Ecrire « Résolution » avec un « r » minuscule

Article 1 :

Est autorisée la ratification de l'Accord de prêt signé le 24 mai 2023 à Sharm El Sheikh, entre le Burkina Faso et la Banque arabe³ pour le développement⁴ économique⁵ en Afrique (BADEA), pour le financement du Projet d'augmentation du capital de la Banque ouest⁶ africaine⁷ de développement⁸ (BOAD).

Article 2 :

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré en séance publique
à Ouagadougou, le

Le Président

Le Secrétaire de Séance

³ Ecrire « Arabe » avec un « a » minuscule

⁴ Ecrire « Développement » avec un « d » minuscule

⁵ Ecrire « Economique » avec un « é » minuscule

⁶ Ecrire « Ouest » avec un « o » minuscule

⁷ Ecrire « Africaine » avec un « a » minuscule

⁸ Ecrire « Développement » avec un « d » minuscule